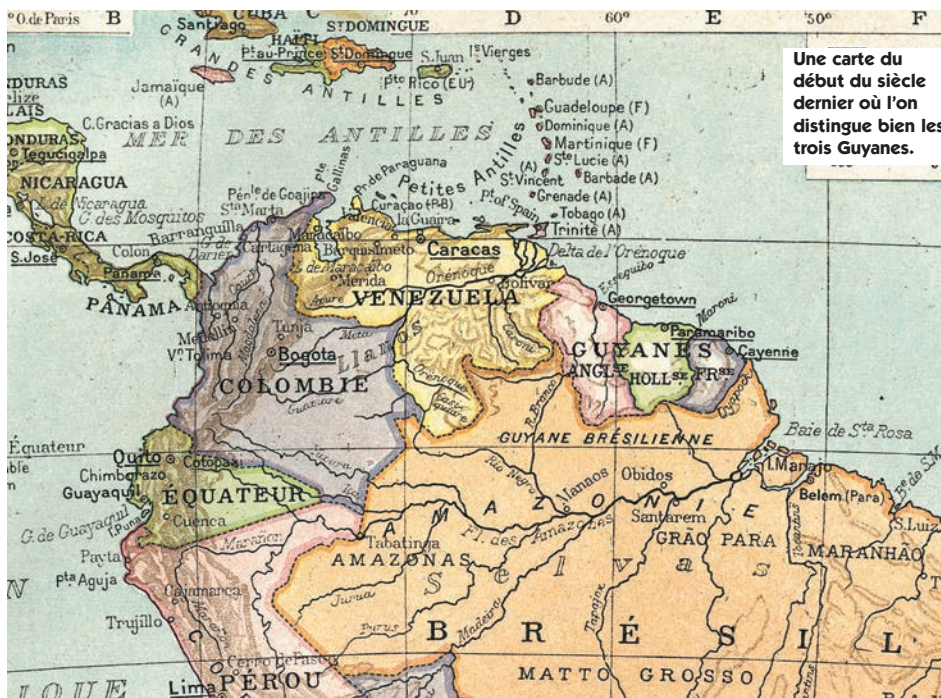


# L'eldorado des



C'est une fois de plus l'incontournable Christophe Colomb qui serait le premier Européen à avoir aperçu les côtes du massif des Guyanes, lesquelles seront reconnues par Vincente Pinzón. A l'époque, la Guyane est peuplée d'Aravaks originaires d'Amazonie et des Caraïbes. Après les explorateurs, les aventuriers sillonnent également cette côte sauvage avec un but bien précis : on parle beaucoup alors de *l'El Dorado* signifiant « l'homme en or ». Il s'agirait d'un roi, qui une ou deux fois par an apparaîtrait à son peuple au bord d'un lac le corps recouvert de poudre d'or. Le monarque chargé d'or et de pierres

**En avril prochain, Gauthier Toulemonde remontera au moyen d'une pirogue le mystérieux Maroni où l'on trouve encore aujourd'hui des chercheurs d'or clandestins, cachés dans une jungle dense et hostile. L'objectif de cette opération est de ramener des plis, témoins d'une poste fluviale encore en activité. Cinq bureaux de poste seront visités, chacun ayant bien entendu son cachet spécifique (se reporter en page 33). Puis la pirogue s'enfoncera dans une « zone d'accès réglementée », une vaste région amérindienne que l'on ne peut pénétrer qu'avec une autorisation. Car en ces lieux où la nature est exubérante, vivent encore avec leurs coutumes des Indiens qu'il convient de protéger. Partons au préalable à la découverte des Classiques de Guyane, rares et très recherchés et de l'histoire mouvementée de ce qui est aujourd'hui un département français.**



Une lettre peu commune affranchie avec des Aigle et datée du 31 mai 1860.

## Les premiers timbres de France 1851

Comme pour d'autres territoires français, la Guyane reçut en 1851 des timbres de métropole destinés à expérimenter l'affranchissement du courrier. Les quantités délivrées sont faibles. Ainsi 400 pour le 10 c Cérès, 2 000 pour le 25 c et 1 500 pour le 1 F. La Guyane sera le seul territoire à l'époque à recevoir des 25 c Présidence dans un second envoi et dont le nombre serait de l'ordre de 1 900 à 2 100 unités. Avec de telles

quantités, autant dire qu'ils ne sont pas légion sur lettres, on en connaît seulement un peu plus d'une dizaine. L'acheminement du courrier se faisait par bateaux français ou anglais dont les rotations étaient plus fréquentes. Au départ, les cachets « PD » et de la colonie étaient apposés sur l'enveloppe mais pas sur le timbre. A l'arrivée, les plis transportés par les navires français étaient oblitérés d'un losange petit chiffre (correspondant au port de débarquement). Figuraient également sur l'enveloppe la

# collectionneurs !

précieuses s'embarqueraient sur un radeau et gagneraient le centre du lac où il lancerait à l'eau des offrandes d'or et de diamants. Puis il plongerait et se baignerait... L'or, voilà la principale motivation des différentes colonisations de cette région où la nature est époustouflante de beauté mais aussi mortelle. Comme on le verra, l'eldorado sera surtout pour les collectionneurs de timbres !

## De vaines tentatives de colonisation

Il faut attendre le début du XVII<sup>e</sup> siècle pour parler de colonisation européenne dans la région. Cette vaste zone des Guyanes, qui représente aujourd'hui deux pays et un département que sont le

Surinam (anciennement hollandais), le Guyana (anglais), la Guyane française, une petite partie du Venezuela et du Brésil (Amapa), a été l'objet de convoitises et d'influences espagnole, portugaise, hollandaise, anglaise et française notamment. Il faut réellement attendre 1604 pour voir une vraie tentative d'implantation (infructueuse) des Français avec l'expédition de la Ravardière sur l'Oyapock et dans l'île de Cayenne. Il succédait à Nicolas de Villegagnon, une forte personnalité qui s'illustra au Brésil également. Voici ce qu'en dit Heulhard, son biographe : « *De taille pantagruélique et de construction cyclopéenne, riche et rude en poil, les épaules hautes et larges, les poings comme* ●●●



Un pli au 20 et 30 c Sage, encore une rareté lorsque l'on sait que le 30 c a été livré à seulement 3 000 exemplaires.

mention « Colonie fra » ainsi que le nom du port d'entrée. Les courriers transportés par les bateaux anglais transitaient par Calais et recevaient une oblitération avec un losange ambulant, ou au rouleau gros points, ou encore à la grille sans fin. Figurait enfin un cachet d'entrée « Angl - Calais 1 » ou « Angl - Calais 2 ». Le catalogue **Dallay** cote 25 000 € les rares lettres transportées (affranchies de **Cérès**) par des bateaux français et 20 000 à 27 500 € celles ayant été embarquées par

les navires anglais ! Quant aux lettres comportant un 25 c **Présidence** (tarif à 1 f 50), elles cotent 27 500 €.

## Les Aigle 1859-70

Au total, dix valeurs ont eu cours et représentent une cote minimale de l'ordre de 590 € en oblitéré chez **Dallay** et 16 800 € sur lettre.  
 1 c . . . . . 12 600  
 5 c . . . . . 12 600  
 10 c . . . . . 152 800  
 20 c . . . . . 77 040  
 40 c . . . . . 91 600  
 80 c . . . . . 11 520

## La période avant les Sage (1871-76)

A cette époque, l'administration en Guyane se montre parcimonieuse concernant ses commandes de timbres : le minimum voire moins, et c'est ainsi qu'elle aura souvent recours à des affranchissements en numéraire, ce qui explique l'existence de plis sans timbre.



| Livraisons   | 8.9.71 | 31.5.72 | 25.4.73 | 20.3.74 | 10.5.75 | 5.4.76 | Total   |
|--------------|--------|---------|---------|---------|---------|--------|---------|
| n° 7 1 c     | -      | 1 500   | -       | -       | -       | -      | 1 500   |
| n° 8 5 c     | -      | -       | -       | -       | -       | -      | -       |
| n° 9 30 c    | 1 200  | 6000    | -       | -       | -       | -      | 7 200   |
| n° 10 80 c   | -      | -       | -       | -       | -       | -      | -       |
| n° 11 10 c   | 1 500  | -       | -       | -       | -       | -      | 1 500   |
| n° 12 20 c   | 12 000 | -       | -       | -       | -       | -      | 12 000  |
| n° 13 40 c   | 1 200  | 6 000   | 6 000   | 9 000   | 15 000  | -      | 37 200  |
| n° 14 1 c    | -      | -       | 900     | 3 000   | 1 500   | 3 000  | 8 400   |
| n° 15 2 c    | -      | -       | -       | -       | -       | -      | -       |
| n° 16 4 c    | -      | -       | -       | -       | -       | -      | -       |
| n° 17 5 c    | -      | 24 000  | -       | -       | 45 000  | 36 000 | 105 000 |
| n° 18 10 c   | -      | -       | -       | -       | -       | 60 000 | 60 000  |
| n° 19 15 c   | -      | -       | -       | -       | -       | -      | -       |
| n° 20 30 c   | -      | -       | -       | -       | 6 000   | 33 000 | 39 000  |
| n° 21 80 c   | -      | -       | 9 000   | 1 500   | 3 000   | -      | 5 400   |
| n° 22 15 c   | -      | 18 000  | 1 200   | 9 000   | -       | -      | 28 200  |
| n° 23 25 c   | -      | 9 000   | 3 000   | 13 500  | -       | -      | 25 500  |
| n° 23 à 25 c | -      | -       | -       | -       | 33 000  | 31 500 | 64 500  |

## La saga des Sage 1876-80

Lorsqu'ils parviennent dans la colonie, les stocks de **Cérès** sont loin d'être épuisés. Comme l'administration veille toujours à ne point trop s'approvisionner, fatalement les quantités sont limitées et certaines valeurs absentes. C'est souvent plusieurs centaines d'euros qu'il faut déboursier pour obtenir de beaux Sage oblitérés.



## Livraison du 20 décembre 1876

1 c vert : 6 000 ex, 2 c vert : 6 000, 4 c vert : 6 000, 5 c vert 3 000 (cette valeur fera l'objet d'une seconde livraison), 10 c vert : 3 000, 15 c gris 6 000, 20 c brun-lilas : 18 000, 25 c outre-mer :





● ● ●  
18 000, 30 c brun : 3 000, 40 c rouge-orange : 30 000, 75 c rose : 6 000 (cette valeur fera l'objet d'une seconde livraison), 1 F olive : 21 000.

**Livraison du 15 février 1878**

5 c vert : 6 000 (avec les 3 000 précédemment livrés le total atteint 9 000 exemplaires), 75 c rose : 6 000 (soit au total 12 000 exemplaires).



**Livraison du 21 décembre 1878**

15 c bleu : 1 800 (ce timbre fera l'objet d'une autre livraison).



**Livraison du 7 février 1880**  
15 c bleu : 3 000 (soit un total de 4 800), 35 c violet-jaune : 6 000, 25 c jaune bistre : 3 000.

A noter que certains Sage ont été surchargés pour compenser le manque de quelques valeurs courantes.



**Les Alphée Dubois 1881-92**

La série aurait été livrée entre mai et septembre 1881, à l'exception du 25 c noir sur rose émis en 1886. Ces timbres sont à rechercher car assez rares, ils comportent de surcroît à partir de 1888 d'autres cachets que celui de Cayenne avec l'ouverture de nouveaux bureaux. Par ailleurs, de nombreux Alphée Dubois furent surchargés à partir de 1886. Egalement pour ces timbres, il faut avoir une bourse bien remplie et elles ne sont pas légion les valeurs en dessous de 100 €. Les bureaux locaux comme ceux des îles du Salut, Mana, Saint-Jean-du-Maroni et Saint-Laurent-du-Maroni impliquent de fortes plus-values.



● ● ● *des marteaux, le corps fait pour la cuirasse (...) avec cela bourré de Cicéron et de Plutarque, de Justinien et d'Alciat, adroit, léger, prompt aux armes, aux chevaux, à tous les exercices du corps* ». Il ne sera pas le dernier du genre, tant la Guyane a attiré des personnalités hautes en couleur et des durs.

Pour la petite histoire, c'est vers 1630 que Constant d'Aubigné, père de la future Madame de Maintenon (épouse de Louis XIV), s'y installe un temps. De 1626 à 1643, trois tentatives d'implantation se révélèrent un échec, les survivants se réfugient à Rémire et dans l'île de Cayenne. Le 25 décembre 1643, débarque à Cayenne une expédition commandée par Charles Poncet de Brétigny, commanditée par la Compagnie du Cap Nord financée par des marchands de Rouen. Poncet arrive avec pas moins de 400 hommes – militaires et colons – mais l'homme n'est pas une personnalité facile. Paranoïaque à l'extrême, il était obsédé par l'idée de complots, ce

qui le conduisait à s'en prendre violemment aux Amérindiens. Ces derniers après avoir subi d'abominables répressions auront raison de lui : après l'avoir assassiné, ils le mangeront. Triste fin pour cet homme qui se prenait pour le souverain de la Guyane et qui n'est pas sans rappeler le président de la république de Counani (la ville existe toujours et se trouve située aujourd'hui au Brésil) que nous avons évoqué dans *Timbres magazine* n° 53. Les hommes de Poncet seront seulement une petite quarantaine à échapper de cette tentative de colonisation.

Il semble bien que le sort s'acharne sur les expéditions françaises et celle de la Compagnie des douze seigneurs qui débarque le 29 septembre 1652 connaît un destin comparable : la moitié des colons disparaissent à la suite des attaques répétées des Amérindiens et de la maladie.

La présence française dans la région – bien que réduite – ne plaît pas aux Hollandais, lesquels occupent la « Guyane française », de 1657 à mai 1665, ce qui se

**La valse des surcharges de 1886 à 1892**

Il est souvent arrivé à la Guyane de manquer de timbres mais durant cette période elle n'est pas en rupture de stocks. Le problème, c'est que les valeurs dont elle dispose ne sont pas toujours adaptées. C'est ainsi que le gouverneur autorise les surcharges. Elles aussi constituent des valeurs vedettes des colonies françaises avec des cotes pour certains timbres atteignant plus de 3 000 €. De nombreuses variétés existent et il convient de se reporter aux catalogues.

**Décembre 1886 : manque de 5 c**

Six feuilles de 2 c Sage vert et de 2 c Alphée Dubois lilas-brun (900 timbres de chaque) sont surchargées au compositeur à main. Il y a bien entendu des variétés



comme l'absence de point après « 1886 » après « Guy » ou après « FRANC » compte tenu de l'irrégularité de la frappe. Des doubles surcharges existent également.

**Avril 1887 : 5, 20 et 25 c**

On trouve trois timbres supports différents pour trois surcharges et trois tirages différents !

Le 2 c Sage vert reçoit la surcharge 0,05 (tirage 3 000), le 35 c Sage violet est surchargé 0,20 (tirage 5 000), le 30 c Alphée Dubois est surchargé 0,25 (tirage : 10 000).

Côté variétés : absence de « f » entre les chiffres, « Av » de

Rare cette lettre affranchie d'un Sage de métropole.

matérialise par leur installation à Cayenne, Rémire, Matoury et sur l'Approuague. Le 11 mai 1665, la flotte expédiée par Colbert permet d'obtenir la capitulation des Hollandais. La colonisation prend forme... mais entre 1666 et 1667, les Anglais viennent et mettent à sac Cayenne car dans le cadre de la guerre anglo-hollandaise, les Français étaient les alliés des Hollandais ! Cela n'empêchera pas ces derniers de reprendre Cayenne le 6 mai 1676, conséquence des guerres européennes de Louis XIV. Mais en décembre de la même année, le comte d'Estrées les chasse.

A partir de 1689, les premiers esclaves noirs sont amenés pour exploiter les plantations, la main d'œuvre étant rare en Guyane. En 1763, Choiseul (qui fut surintendant de la poste et qui fit sa fortune grâce à Madame de Pompadour pour l'avoir débarrassée d'une rivale) décide alors de peupler la Guyane et de jeter les bases d'une vraie colonisation. Petit-fils de François-Joseph, il avait une certaine hérédité des

Choiseul pour ce côté de l'Atlantique. Son grand-père avait été en effet gouverneur de Saint-Domingue et périt à son retour en France lorsqu'il fût attaqué par un navire ennemi.

Ce sera donc l'expédition de Kourou, pour laquelle Etienne-François de Choiseul ne lésine pas sur les moyens. 14 000 hommes débarquent alors que la Guyane était tout sauf prête à en accueillir autant. Logés dans des conditions effroyables, ces colons fraîchement arrivés vont très vite mourir de dysenterie, de paludisme, de fièvre jaune et de syphilis. De ce nouveau désastre les rares rescapés (moins de 5 000 !) qui rentreront en métropole contribueront à ternir l'image de la Guyane, synonyme de terre maudite. Il faut attendre l'action du gouverneur Pierre Malouet envoyé par Napoléon 1<sup>er</sup> pour que la Guyane se modernise. L'activité commerciale se développe avec l'envoi en métropole d'épices, de bois, de sucre mais aussi de textiles. Ce début de prospérité n'a qu'un temps et comme rien n'est ●●●



L'arrêté du 8 février 1892 fait état de l'obligation de surcharger tous les timbres de Guyane par la mention « GUYANE ». Compte tenu de l'importance du nombre de timbres, la surcharge est exécutée en typographie à Cayenne et on abandonne provisoirement le petit composteur qui avait servi jusqu'à présent. On surcharge ainsi le 30 c Cérès et pour les Sage, ce sont les 2, 35, 40, 75 c et 1 F qui sont concernés. Enfin pour les Alphée Dubois, les 13 valeurs font l'objet de la surcharge. Les tirages de ces surcharges n'ont pas été communiqués.



« Avril » à l'envers que l'on rencontre uniquement sur le 0,20/35 c. Doubles surcharges sur les 0,20 et 0,25. Il existe également de variétés mineures comme l'absence de point, des lettres manquantes, etc. Les quantités de types Sage non surchargés sont particulièrement réduites.

### Décembre 1887, quand le 5 c vient à nouveau à manquer

Sont concernés, les 30 c aux types Cérès et Sage. Il s'agirait d'une erreur car l'arrêté mentionnant la nouvelle surcharge mentionne un seul type de timbre et non deux.



300 Sage auraient ainsi bénéficié de cette surcharge contre 5 700 Cérès.

### Février 1888 : 5 et 10 c

Une fois encore, le 30 c Cérès est concerné et 4 000 exemplaires sont surchargés à 0,05. Le 75 c Sage fait son apparition lesquels sont transformés en timbres à 0,10 (au total 2 000).

### Les surcharges de 1892



### Toujours et encore et enfin le 5 c !

Emis en novembre 1892, les types Groupe avec dans le cartouche la mention « GUYANE » ne sont pas encore arrivés. Le 5 décembre, le gouverneur autorise la transformation de 10 000 timbres à 15 c en figurine à 5 c. La surcharge est à nouveau réalisée avec le composteur. A noter que le timbre utilisé n'est autre que le 15 c Alphée Dubois préalablement surchargé « Guyane ».



La collection des surchargés guyanais porte sur 39 timbres. Ils sont rares et la cote des catalogues en tient compte comme nous l'avons déjà évoqué.

● ● ● simple en Guyane, elle connaît une nouvelle occupation, cette fois portugaise (1809 à 1817). Le long mémoire que rédige le gouverneur portugais n'est pas tendre avec la France soulignant sa négligence, tant en ce qui concerne les moyens de communication que l'économie. La Guyane française fait pâle figure comparée à celle des Hollandais et plus encore des Britanniques qui avaient mis des moyens financiers conséquents. L'abolition de l'esclavage est enfin effective en 1848 ce qui n'est pas sans créer des problèmes tant avec les planteurs (qui sont ruinés) qu'avec le Brésil. Tout esclave se rendant sur le territoire français devenant libre, un grand nombre se trouvant au Brésil prennent la fuite en Guyane. Certains propriétaires brésiliens n'hésiteront pas à aller les récupérer en Guyane. L'affaire pose à nouveau la question des frontières du territoire français, sujet d'autant plus sensible que l'on vient de découvrir de l'or. Le règlement de ces conflits territoriaux ne se fait pas à l'avantage de la France qui perd en 1900 plusieurs milliers de km<sup>2</sup> de « sa » Guyane. Des tonnes d'or sont effectivement extraites en Guyane et notamment le long de la rivière Inini, un affluent du Haut-Maroni. De l'or, la France en rêvait et c'était bien la raison pour laquelle depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, elle s'intéressait à la Guyane. Le milieu du XIX<sup>e</sup> allait enfin lui en apporter. Malheureusement son exploita-

tion n'est pas organisée efficacement par de grandes sociétés et elle sera laissée au début du XX<sup>e</sup> aux mains de petits maraudeurs, lesquels font en réalité vivre la région. La Guyane n'a alors aucune industrie importante et son agriculture n'est guère mieux mise en valeur. Pour tenter de mieux valoriser la Guyane, on la coupe en deux territoires et c'est ainsi que se crée en 1930 l'Inini. Il couvre la majeure partie de la Guyane à l'exception de la bande côtière. Voilà pourquoi nous avons dans nos albums ces timbres spécifiques.

### De l'or et un bagne

L'histoire de la Guyane, c'est aussi celle du bagne. A dire vrai, l'idée est venue très tôt, en 1792, lorsqu'une centaine de « parasites » se sont « installés » à côté d'Iracoubo. Il faut toutefois attendre 1852 pour voir apparaître une administration pénitentiaire « en bonne et due forme » en Guyane. A l'époque, la métropole souhaite – sous la pression de la population – se débarrasser de ses bagnes de Brest, Rochefort et Toulon. Les moyens techniques et logistiques furent mis en œuvre pour déporter les détenus existants et ce seront 90 000 prisonniers qui se rendront jusqu'en 1938 en Guyane. Les bagnards sont dans un premier temps utilisés pour mettre en valeur les régions les plus insalubres du territoire et beaucoup périront. En 1858 est créé le centre

de détention de Saint-Laurent-du-Maroni. Pendant quelques années, les maladies auxquelles les détenus devaient faire face étaient telles que l'on dirige les condamnés en Nouvelle-Calédonie ! L'histoire de la Guyane et de ses bagnes est bien connue et sa sinistre réputation est parfaitement justifiée. La Guyane comptera des déportés connus comme Alfred Dreyfus (à l'île du Diable) mais aussi Sez nec et Henri Charrière dit Papillon, un des rares à avoir réussi à s'échapper. Le fonctionnement abominable et corrompu du bagne, loin de la métropole, sera dénoncé par le journaliste Albert Londres lorsqu'il visite les îles du Salut. Il faudra attendre 1953 pour que Gaston Monnerville – député de Guyane – obtienne le départ des derniers bagnards.

Si l'histoire de la Guyane n'est pas des plus réjouissantes, celle de sa philatélie l'est assurément. Elle recèle de grandes raretés et les timbres oblitérés tout comme les lettres sont particulièrement recherchés. Contrairement aux idées reçues, même la période semi-moderne n'est pas commune. Essayez donc de trouver du courrier oblitéré de l'Inini !

La collection de la Guyane française est particulièrement intéressante, sans compter les autres Guyanes et notamment la Guyane anglaise avec son célèbre « One cent », une des plus grandes raretés mondiales ! L'eldorado pour les timbres de Guyane française est-il accessible ? La réponse est oui si vous avez la trempe d'un chercheur d'or – sans grands moyens – et que vous regardez attentivement des timbres oblitérés de Guyane qui auraient échappé aux orpailleurs de longue date !

A suivre

Nicolas de Pellinec

Pour en savoir plus : Histoire générale de la Guyane française, Lam Fouck, Ibois rouge Editions.

Une lettre de bagnard sur formulaire de l'administration et en franchise. Elle était proposée à 900 € dans une vente à prix net chez Behr.

